



# Le Petit Astillacois

Bulletin d'informations d'Astillac – Edition n° 42 – Juin 2022

« Ne nous abaissons pas à fréquenter la médiocrité car c'est une maladie contagieuse »

**Guillaume MUSSO**

## LE MOT DU MAIRE



### L'Ukraine

Un mois après le début du conflit armé de la Russie contre l'Ukraine, le 24 mars, nous avons décidé de faire flotter le drapeau bleu et jaune de ce pays envahi, sur les murs de la mairie d'Astillac.

Pour ce faire, Jean-Paul Laborie a bien voulu souder un morceau de tube entre les deux existants afin d'y rajouter celui de ce pays détruit, miné, ruiné par Vladimir Poutine.

Geste de solidarité...dans une Europe en guerre !...

Qui aurait pensé revoir, revivre même une guerre en Europe après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale ? Mais à quoi servent les observatoires, les espions que nous payons très chers s'ils n'ont rien vu venir ! A moins que... !

Toujours est-il que le roi du Kremlin, depuis sa nomination au pouvoir le 31.12.1999, ne rêve que d'une chose, dans sa folie des grandeurs, reconstituer l'empire russe d'avant sa dissolution en 1991.

Il ne rêve que de reprendre par la force ces 15 républiques devenues autonomes à ce moment-là ! Et les gouvernements l'ignorent ?

Les signes annonciateurs ne manquaient pas : la guerre en Tchétchénie (2000/2009), la guerre éclair en Georgie à l'été 2008 qui se traduit par une occupation de fait !, l'annexion de la Crimée en février/mars 2014.

Pour cette année l'Ukraine ! Prendre Kiev en une semaine et instaurer un nouveau pouvoir était une affaire sans difficulté à mener.

Sauf que le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, un artiste (un rigolo doit penser Poutine) élu pour 5 ans, le 20 mars 2019 résiste !...

Il appelle à l'ordre, s'engage personnellement ; il a 44 ans et veut sauver son pays qu'un fou convoite.

Le plan initial du dictateur russe échoue... et la guerre continue faisant des victimes ukrainiennes, des victimes russes, des victimes collatérales.

N'avions-nous rien vu venir ? Pourquoi avons-nous laissé notre indépendance aux mains de ceux qui nous vendent du gaz, de l'essence... du pouvoir de l'argent ?

N'avons-nous pas oublié que quoiqu'il en coûte – que nous devions dans cette mondialisation éhontée qu'il serait peut-être bon que nous nous sauvagardions d'une certaine indépendance économique ?

Le premier domino est tombé entraînant inéluctablement tous les autres à la suite !.

Dans ce jeu de massacre une question m'interroge : pourquoi Poutine a-t-il attendu le départ de Trump (USA) pour tenter d'envahir l'Ukraine ? A croire que Joe Biden, le Président des Etats-Unis est satisfait de cette guerre opportune qui devrait laisser le monde au pouvoir des deux grandes puissances : USA/Chine.

Peut-être l'histoire répondra à cette question, mais en attendant c'est la solidarité avec l'Ukraine et avec les plus pauvres d'entre nous qui doit triompher !

**Bernard REYNAL**



*En 2015, l'artiste ukrainienne Daria Martchenko a réalisé – à Kiev - un portrait de Vladimir Poutine composé de 5000 douilles provenant de l'est du pays. « The face of war ».*

## BUDGET PRIMITIF 2022

**La section de fonctionnement s'équilibre à 227 450.00 €**  
(201 000.00 € en 2021).

### Recettes prévisionnelles

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
70	Produits des services	213.09 €
73	Impôts et taxes	107 421.00 €
74	Dotations et participations	46 167.00 €
75	Autres produits de gestion courante	13 923.00 €
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>167 724.09 €</b>
042	Amortissement	350.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	59375.91 €
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>227 450.00 €</b>

### Dépenses prévisionnelles

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
011	Charges à caractère général	76 695.00 €
012	Charges de personnel	60 900.00 €
014	Atténuations de produits	15 580.00 €
65	Autres charges de gestion courante	32 700.00 €
66	Charges financières	2 464.00 €
022	Dépenses imprévues	761.00 €
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>189 100.00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	38 000.00 €
042	Opérations d'ordre	350.00 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>227 450.00 €</b>

#### Les subventions 2022 aux associations

Comité des Fêtes d'Astaillac	<b>300,00 €</b>
Société de chasse d'Astaillac	<b>1 000,00 €</b>
Amicale des Rêveurs d'Astaillac	<b>200,00 €</b>
Pupilles des Pompiers	<b>200,00 €</b>
Le Petit Patrimoine astaillacois	<b>300,00 €</b>
Resto du Cœur (par des bons d'achats)	<b>200,00 €</b>
Four à Pain Thezels	<b>100,00 €</b>
Ré-Création d'Astaillac	<b>150,00 €</b>
Radio Vicomé	<b>100,00 €</b>
Amicale des Maires Bellocois	<b>50,00 €</b>
Têtes blanches	<b>150,00 €</b>
U.S.E.P.	<b>100,00 €</b>
Assoc. Des Donneurs de sang	<b>150,00 €</b>
Assoc S.O.S. violences conjugales	<b>100,00 €</b>
Comice agricole cantonal	<b>250,00 €</b>
Fête de la Fraîse	<b>250,00 €</b>
Autres sponsors	<b>100,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 700,00 €</b>

**La section d'investissement s'équilibre à 107 450.00 €**  
(28 000.00 € en 2021)

### Recettes prévisionnelles

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
13	Subventions d'investissement (Etat, Département,...)	24 255.00 €
16	Emprunts + caution	40 350.00 €
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>64 605.00 €</b>
10	FCTVA	404.22 €
1068	Excédent de fonctionnement (report 2021)	4 104.58 €
021	Virement de la section de fonctionnement	38 000.00 €
040	Opérations d'ordre	336.20 €
	Restes à réaliser (de 2021)	0 €
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>107 450.00 €</b>

### Dépenses prévisionnelles

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
16	Emprunts et cautions	13 690.00 €
21	Immobilisations corporelles	89 060.00 €
020	Dépenses imprévues	230.42 €
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>102 980.42 €</b>
041	Opérations d'ordre (amortissement)	365.00 €
	Restes à réaliser (de 2021)	0 €
001	Solde d'exécution reporté (de 2021)	4 104.58 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>107 450.00 €</b>

Les **dépenses d'équipement** prévisionnelles s'élèvent à : 89 060.00 € qui représentent des investissements (achat terrain, construction pavillon de chasse, travaux sur église, parcours de santé, isolation du bâtiment salle des fêtes, place Laborie).

#### Les taxes prévisionnelles 2022 (inchangées)

	Bases d'imposition 2022	Taux votés 2022	Pro correspond
<b>Taxe foncière</b>	256 700	33.88	
<b>Taxe foncière non bâti</b>	14 800	97.50	

A ce produit attendu 101 400.00 €, il faut :

- ✓ ajouter une ressource fiscale indépendante des taux qui est de 18 137.00 €,
- ✓ ajouter des allocations compensatrices pour un montant de 1 845.00 €
- ✓ et soustraire la contribution du coefficient correcteur d'un montant de 23 318.00 €

Le montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale est donc de 98 064.00 €

## Marie Gabriel Edmond Pierre de Lestrade de Conti



Pierre de Lestrade (1901-1977)

La salle du Conseil Municipal aménagée dans le nouveau bâtiment de la mairie construit sous la présidence de monsieur Pierre Gaubert (maire : 1987-2006) vient d'être enrichie de deux toiles :

- 1) le château de Castelnaud-Bretenoux (Lot)
- 2) le manoir de Vassinhac à Collonges-la-Rouge (Corrèze)

Malgré nos recherches, il nous a été impossible, à ce jour, de savoir comment le premier tableau est « arrivé » dans l'enceinte de la mairie et sur la liste de l'inventaire municipal.

Encadrée et placée sous verre, cette œuvre est mise en valeur en parallèle avec le château original que nous pouvons observer du belvédère (2015).

L'auteur Pierre de Lestrade (œuvre non datée) fait des alentours du château un site de rencontres amoureuses et romantiques qui appelle au rêve !

Le deuxième tableau : Collonges, représente la façade intérieure du château de Vassinhac ouvrant sur le Quercy par une noyeraie qui donne ses fruits en abondance et qu'une vieille dame corrézienne, toute vêtue de noir ramasse sous le soleil automnal.

Cette toile a été offerte à la commune d'Astailac par madame Brigitte Barrière (décédée en juin 2019).

Très prochainement, nous pourrons, nous l'espérons, reprendre les réunions du conseil municipal dans cette salle et nous profiterons alors de la vue de ces deux toiles de Pierre de Lestrade.



Mais qui était ce peintre illustrateur, caricaturiste de personnalités nationales et surtout locales ?

Comme son nom le laisse à penser, Pierre est issu d'une très vieille famille noble du Périgord. Son père est avocat, bâtonnier de l'ordre des avocats de Périgueux et doyen de la société historique et archéologique du Périgord. Sa mère Constance Marcelle de Gransaignes d'Hauterives aura 9 enfants.

Pierre, comme ses deux frères, fait ses études secondaires à l'institution Saint-Joseph de Périgueux, sis, ce jour, rue Georges Pompidou. Sans doute ses six sœurs allaient-elles à l'institution Sainte-Marthe, rue de Chanzy.

Je ne sais si la devise d'aujourd'hui de cette institution était déjà en cours dans les premières années du XXème siècle. Toujours est-il que Pierre a dû en faire son crédo : « *Deviens ce que tu es !* ».

Dès 1923 (à 22 ans) il publie un album de caricatures de personnalités du Périgord.

Puis il « monte » à Paris... et y réside pour des séjours de plus en plus longs.

En 1939, il est mobilisé dans un régiment de tirailleurs... mais a dû s'y ennuyer, car en 1940 il est accueilli chez monsieur Raymond Billard, un riche industriel juif retiré en zone libre à Végennes.

C'est dans la mairie de cette commune qu'il peint – en 1948 – une huile sur toile de plus de 5 mètres de long « la fête des moissons » puis aux quatre angles de la salle de la mairie, il peint les quatre saisons.

Madame Roselyne Poujade, maire de Végennes depuis mars 2001 confirme que l'ensemble des peintures et portraits de la mairie est classé en 1950 à l'inventaire des monuments historiques pour l'intérêt artistique de l'œuvre.

Par la suite, il évolue en Corrèze : de Végennes à Beaulieu (les charmilles), de Meyssac (l'hôtel des voyageurs : chez Bébert Marboutie) à Turenne (château de Coutinard, propriété de la famille Continsouzas) où il mourut en 1977.

Je suis très heureux d'avoir pu accrocher aux murs de l'hôtel de ville d'Astailac ces deux œuvres de Pierre de Lestrade, qu'enfant je côtoyais chez Marboutie dont Georges, le fils aîné était de mon âge.

Bernard REYNAL





« Fatiguée et heureuse du travail accompli durant cette belle journée de Juin, j'allais m'asseoir sur le banc de pierre.

Le dos au mur encore chaud des ardeurs du soleil, je sentais la fraîcheur du soir sur mon visage, j'entendais l'éolyle égrener ses notes cristallines sous le léger souffle du vent.

Au loin le jappement du renard accompagnait l'hululement de la chouette.

Le jour déclinait peu à peu, le jasmin fraîchement arrosé exhalait son parfum sucré et je vis la première étoile scintiller.

C'est alors que des pipistrelles se mirent à voltiger autour de moi en un ballet magique comme orchestré par la musique du vent.

Un bzzz à mes oreilles et une piqûre subite à la jambe me firent comprendre que je servais d'appât aux moustiques et que j'étais le chef d'orchestre malgré moi !

Je découvris le lendemain en voulant fermer les volets, (je ne les ferme que la journée pour conserver la fraîcheur), que mes compagnes de la veille au soir avaient choisi leur habitat derrière ceux-ci.

J'acceptais avec grand plaisir la présence de ces vaillantes mangeuses de moustiques - il semble que chacune en dévore environ 3000 par nuit ! - mais je ne renouvelais pas l'expérience de la piqûre et de l'appât. »

Texte de madame Nicole Franceschini, désignée référente communale « lutte contre le moustique tigre » par le Conseil Municipal (21 mai 2022).



## Festivités à Astillac.....



### Samedi 13 août de 17h à 22h

Marché à la Ferme de Rosalie lieu-dit Michel.

Buvette + repas pouvant être pris sur place + marché de producteurs.

Pour tous renseignements 06 73 13 82 83.

### Samedi 17 septembre à 17 h :

Inauguration du parcours de santé, plantation du mai communal.



### Informations du comité des fêtes d'Astillac :

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie astallacoise, le comité des fêtes vous accueille pour intégrer l'association, soit comme membre bénévole, soit au sein du bureau. N'hésitez pas, vous serez les bienvenus(es).

Contactez-nous :

Claudine 06 87 12 78 52 ou Stéphanie 06 71 01 40 99.

Toute l'équipe municipale d'Astillac vous souhaite un très bel été...